

Madame Anne BACHMAN accompagnée du maire et d'élus de l'équipe municipale présentent la démarche de démocratie participative de l'Agora des quartiers.

Echanges avec les habitants présents :	Intervention Municipalité
<p>Rue Pasteur et montée des Porcelets : Problèmes de stationnement</p>	<p><i>Conscients de la difficulté de se garer en centre-ville de par la situation géographique et la configuration des rues, une tolérance avait été appliquée lors de l'incendie du parking 160. Celui-ci est de nouveau opérationnel. Les parkings sont gratuits mais pas forcément proches des habitations. Des parkings vont être agrandis ou aménagés (Cartonnerie et ancienne école Marie Mauron).</i></p>
<p>Place de l'Hôtel de ville : Demande aux agents travaillant à la direction des ressources humaines de se garer sur le parking du gymnase de la Roquette plutôt que devant le bâtiment municipal.</p>	<p><i>Une note de rappel en ce sens va être de nouveau adressée au personnel municipal. Cela concerne environ une dizaine d'agents .</i></p>
<p>Place du château : Difficultés pour circuler en raison des stationnements sauvages.</p>	<p><i>Le problème est récurrent et ne se règle pas</i></p> <p><i>La police municipale a déjà verbalisé à 26 reprises ces mêmes automobilistes.</i></p> <p><i>La prochaine étape sera la mise en fourrière.</i></p>
<p>Allée Béatrix Réginato :</p> <p>1) Non-respect récurrent de l'interdiction de stationnement, avec parfois une certaine agressivité de la part des conducteurs envers les riverains, allant jusqu'aux insultes et menaces.</p> <p>2) Câbles de télécommunication qui pendent.</p>	<p>1) <i>La difficulté réside dans le fait que ce sont souvent des arrêts de courtes durées et d'automobilistes différents. Dans ce cas, la collectivité va faire en sorte de couvrir ce secteur par la vidéo-verbalisation.</i></p> <p>2) <i>La mairie va faire remonter la problématique en précisant qu'il est compliqué de faire intervenir un technicien, plus aucun concessionnaire ne souhaitant les entretenir. Il est toutefois conseillé aux habitants de prendre contact avec leurs fournisseurs.</i></p>

<p>Avenue Camille Pelletan :</p> <p>Le miroir de circulation en face de la montée Bel Air est très souvent dérégulé.</p>	<p><i>Les services techniques le repositionnent régulièrement (au moins 1 fois par semaine).</i></p>
<p>Rue des Remparts :</p> <p>1) Stationnement très gênant rue des remparts (les voitures se garent devant les garages et sur les trottoirs).</p> <p>2) Dépôts d'encombrants dans les conteneurs, ou automobiles qui bloquent le passage.</p>	<p>1) <i>Il est prévu une campagne de sensibilisation, avec installation de potelets et de peinture zébrée couleur jaune.</i></p> <p>2) <i>M. le maire a demandé d'accroître la réactivité dans ces cas, avec possibilité d'appeler la police municipale, en cas de fermeture des services compétents, qui se chargeront d'assurer le relais.</i></p>
<p>Secteur Saint-Sauveur :</p> <p>Problèmes de stationnement.</p>	<p><i>Installation de panneaux de courtoisie.</i></p>
<p>Avenue Camille Pelletan :</p> <p>Vitesse excessive des voitures et demande d'installation de dos d'âne.</p>	<p><i>Un radar pédagogique sera mis en place pour mesurer la vitesse.</i></p>
<p>Chemin de la Roquette :</p> <p>1) Vitesse excessive des voitures dans le sens village et chemin de la roquette, sens de priorité non respecté.</p> <p>2) Rue saturée lors des festivités.</p>	<p>1) <i>Envisager d'installer un ralentisseur ou des potelets.</i></p> <p>2) <i>Mise en place d'un agent lors des manifestations pour veiller à la sécurité et assurer la circulation.</i></p>
<p>Impasse des fouilles :</p> <p>Secteur totalement dans le noir avec la coupure d'éclairage public.</p>	<p><i>La durée de l'éclairage public va être rallongée sur certains secteurs de la ville pendant la période estivale.</i></p>
<p>Entre la rue des marais et l'impasse des jardins :</p> <p>Deux containers ne sont pas fixés et se déplacent les jours de grand vent.</p>	<p><i>Les services techniques de la ville vont installer un système de sécurisation.</i></p>
<p>Rue Jean Jaurès :</p> <p>Recrudescence de gabiens, pigeons et pies.</p>	<p><i>Un courrier va être adressé aux habitants interdisant de nourrir les oiseaux. Une campagne de stérilisation par des graines vétérinaires va être relancée. Voir à faire enlever les nids de pies.</i></p>
<p>Les anciennes maisons ESSO :</p> <p>Seront-elles gérées par la Municipalité ?</p>	<p><i>Les dix-neuf maisons de type T4 seront livrées pour fin septembre 2023 et seront dans le parc social avec une gestion de l'attribution par les bailleurs. Le contingent étant : 30 % Sous-</i></p>

	<i>Préfecture, la majeure partie pour les financeurs et très peu de logements pour la ville.</i>
Rue du Marché Neuf : Vitesse excessive des bus scolaires.	<i>Une information sur cette problématique sera adressée au service exploitation des réseaux Ouest Etang afin qu'il effectue un rappel à leurs chauffeurs.</i>
Parking 160 : Stationnement anarchique des voitures à l'entrée.	<i>Mise en place de la vidéo verbalisation.</i>
Chemin de la croix et rue Pasteur : Demande de faire passer la balayeuse plus régulièrement.	<i>La rue étant trop étroite, le balayeur ne pouvant y accéder, les cantonniers devront accentuer leurs interventions.</i>
Mise en place d'un container à verre pour les commerçants (bars)	<i>Les bouteilles en verre des bars sont habituellement consignées. Néanmoins, un container à verre se trouve sur la place du château. Les commerçants disposent de clefs leur permettant de déposer leurs déchets plus volumineux dans les containers enterrés (avec une limite de poids).</i>
Stade Parsemain : Demande d'installation d'un arrêt de bus au plus proche.	<i>Une demande de création d'un arrêt de bus sera faite auprès du service exploitation des réseaux Ouest Etang.</i>
Demande d'installation de terrain de baskets (identique que le City Park du Mazet)	<i>Projet d'implantation de nouveaux terrains de sport en pratique libre à Parsemain (padel, basket, foot à 5) Monsieur le Maire évoque l'éventualité de l'installation d'un terrain de basket à 3 au niveau de l'Hôtel de ville.</i>
1) Demande de piste cyclable pour traverser la ville. 2) Où en est-on du Plan vélo métropolitain qui semble peiner à avancer ?	<i>1) Existence de trajets permettant de traverser la ville en toute sécurité. 2) Le Projet Plan Vélo Métropolitain se met en place lentement, devant relier plusieurs villes (Port Saint Louis du Rhône, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc, Istres, Grans, Miramas).</i>
Demande de réparation de l'empierrement du tunnel près du pont de la plage tunnel	<i>Une partie est communale et l'autre est de la compétence du Grand Port Maritime. Malgré l'avoir déjà signalé, la municipalité ne peut malheureusement intervenir que sur son secteur.</i>

	<i>Une relance sera faite auprès du GPMM pour effectuer les travaux sur la partie qui le concerne.</i>
Plage Saint Gervais : Nettoyage du secteur (déjection canine)	<i>Intervention par les services municipaux et verbalisation des propriétaires de chiens se baladant sur la plage Saint Gervais.</i>
Les trottinettes circulent dangereusement et sur les trottoirs.	<i>Une campagne de sensibilisation va être mise en place prochainement, rappelant les règles de sécurité.</i>

Ne pas hésiter à solliciter les services gratuits à votre disposition tels que :

- Allo Mairie : 0 800 400 825 (n° vert)
- Encombrants : 0 800 800 424 (n° vert)
- Police Municipale joignable 24/24 : 04.42.47.71.29

Madame Anne Bachman informe que le Centre Social Fosséen produira une animation enfants dans le Centre-Ville, en date du Mercredi 27 Septembre 2023.

Fin de l'Agora à 19h50.

Fos sur Mer le 29 Juillet 2023